

Coût estimatif de l'opération : 3,3 M€ TTC

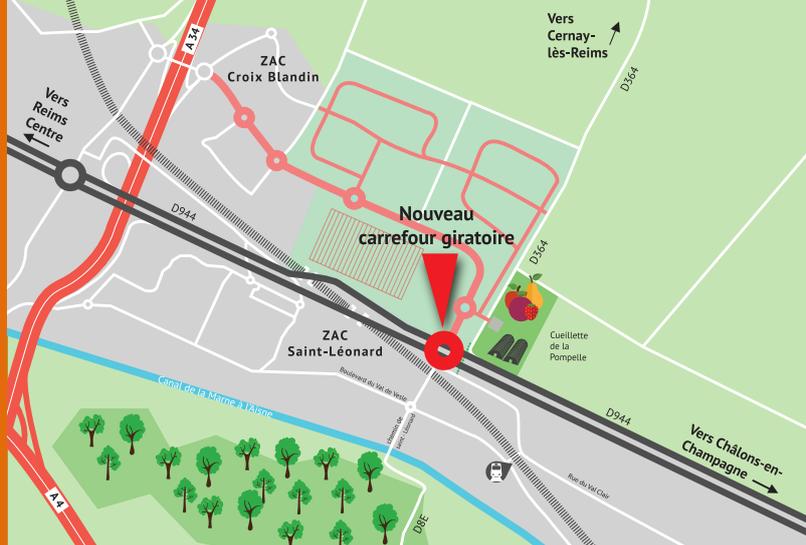
Communauté urbaine du Grand Reims	46,60 %
CCI de la Marne	28,40 %
Département de la Marne	25,00 %

Suivez les
travaux sur

www.marne.fr
/info-routes

et sur

www.marne.cci.fr



RD 944

Construction du giratoire de Saint-Léonard

> mars-septembre 2018

Objet de l'opération

Création d'un carrefour giratoire, à l'entrée de Reims, à l'intersection des RD 944 / RD 364 / voie communale Saint-Léonard / accès à la ZAC Croix Blandin, pour :

- Assurer la desserte de la ZAC en cours d'aménagement et appelée à devenir une zone d'activité.
- Sécuriser le carrefour existant, particulièrement complexe, en perspective d'un trafic plus soutenu.

Planning des travaux : mars-septembre 2018

- ▶ De mars à juin : phase 1
Création du demi-giratoire Sud
- ▶ De juillet à août : phase 2
Création du demi-giratoire Nord
- ▶ En septembre : phase 3
Bretelle Châlons-en-Champagne vers Cernay-lès-Reims

Conditions de circulation

- 1 Maintien de la circulation à double sens mais avec rétrécissement à 2 X 1 voie sur la RD 944.
- 2 Maintien de la sortie vers Cernay-lès-Reims (RD 364) et de l'accès à la Cueillette de la Pompelle.
- 3 Déviation dans le sens Cernay-lès-Reims vers Reims Centre et Reims Centre vers Cernay-lès-Reims.
- 4 Déviation dans le sens ZAC Saint-Léonard / Châlons-en-Champagne via l'échangeur de la Pompelle.

Accès à la Cueillette de la Pompelle

- Maintien de l'accès actuel à la Cueillette de la Pompelle pour les automobilistes venant de Cernay-lès-Reims et de Châlons-en-Champagne
- Accès modifié depuis Reims Centre : les automobilistes devront emprunter la Croix Blandin puis la voirie nouvellement créée dans la ZAC ou faire demi-tour au giratoire de Prunay (aérodrome).

Phase 1 : création du demi-giratoire Sud



Phase 2 : création du demi-giratoire Nord

